LES VICTOIRES DES TRAVAILLEUR·SES AVEC LA CGT #5

La CGT vous informe de batailles victorieuses menées par les travailleur·ses de l'UT2J avec le soutien de la CGT.



OBLIGATION DE REMPLACER LES ABSENCES DE LONGUE DUREE

Dans un service crucial pour le fonctionnement de l'université, les postes de direction et de direction adjointe étaient vacants depuis plus de six mois. Ces vacances ont engendré des atteintes à la santé des agent·es, confronté·es à de multiples pressions et contraint·es d'assumer des responsabilités qui n'étaient pas les leurs.
Le tableau est connu à l'université: Situation chronique de sous-effectifs et surcharge de travail, *turn over*, organisation défaillante et absence de mesures concrètes de prévention. Malgré les signalements, la direction fait la sourde oreille.

Sollicitée par les travailleur·ses du service, la CGT dépose un droit d'alerte dans le cadre d'une action intersyndicale

La Direction Générale des Services a alors exercé de fortes pressions sur les personnels, affirmant notamment que le droit d'alerte ne doit être utilisé qu'en cas de risque mortel.

C'est entièrement faux ! (voir brochure)

Suite au droit d'alerte, les Inspecteurs Santé Sécurité au Travail ont rendu un rapport accablant pour la direction, donnant entièrement raison à la légitimité du droit d'alerte ET aux revendications des travailleur·ses.

VICTOIRE !

La direction a revu sa copie !

- Elle a immédiatement placé des personnels aux postes vacants
- Une réorganisation du travail a eu lieu au sein du service.
- L'employeur a pris en charge les frais de santé (notamment psychique) pour les lésions occasionnées.

Cette victoire montre que la mobilisation collective paye et que les moyens de lutte existent, à condition que les travailleur·ses s'en saisissent.

LA CGT REVENDIQUE :

- Remplacement immédiat des vacances (mutations, arrêts...)
- Promotions systématiques quand on remplace le supérieur hiérarchique
- Reconnaissance des Accidents de Travail



Pour vous organiser, contactez la CGT !



Reprenez la main sur votre travail !

Syndiquez-vous !